



No. 95

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
LE MARDI 29 DÉCEMBRE 1964

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce que le Gouvernement du Canada mettra à la disposition de l'Inde et du Ceylan, par l'entremise de la société canadienne de la Croix Rouge, \$40,000 pour les aider à se relever des récents cyclone et raz de marée qui ont sévi dans cette région.

Le cyclone et le raz de marée du 22 décembre ont causé plus de pertes de vies et plus de dommages que tout autre calamité naturelle au Ceylan depuis le début du siècle. On estime à plus de 600 le nombre de pertes de vies au Ceylan et à 800 en Inde dans l'Etat de Madras. Au Ceylan seulement, les dommages à la propriété sont évalués à plus de \$25 millions, et plus de 1,500 personnes ont dû être évacuées de Madras.

En plus de cette aide d'urgence, le Gouvernement du Canada envisage la possibilité de fournir au Ceylan et à l'Inde une aide additionnelle, peut-être sous forme de matériaux pour la reconstruction et la réhabilitation.